



Février 2023



Déroulement des inscriptions

1ère étape: PRE - INSCRIPTION

- ✿ Envoyer votre [bulletin d'inscription](#) (dernière page de ce catalogue) dûment rempli à la FORA par voie postale ou par mail OU inscrivez-vous sur le site FNO.fr
- ✿ Un mail de confirmation vous sera envoyé quelques jours après. **VOUS SEREZ AVISÉ EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION ou de placement en liste d'attente.**

2ème étape: INSCRIPTION définitive

- ✿ **1 MOIS AVANT** la formation, vous recevrez un mail contenant la convention à renvoyer signée, accompagnée du règlement ou de la caution (information stipulée dans la convention). Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de la FORA ou par virement.

3^{ème} étape: RAPPEL DE LA FORMATION

✿ Environ quinze jours avant la formation, vous recevrez un mail avec les diverses informations pratiques concernant le stage.

4^{ème} étape: POST FORMATION

✿ Le chèque de règlement (format FIF-PL) sera encaissé dans un délai d'un mois à partir du début de la formation.

✿ Votre chèque de caution (format DPC) sera détruit après la clôture de votre dossier si vous avez répondu aux obligations.

✿ A la fin de la formation, vous recevrez un mail avec les divers questionnaires à remplir. Pour valider votre formation, vos réponses sont obligatoires. En l'absence de ces réponses, vous ne recevrez pas les différents justificatifs nécessaires à votre indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL .

INFORMATIONS UTILES

✿ Nos formations se déroulent en présentiel. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, le format passera en distanciel.

✿ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

✿ Pour les orthophonistes salariés, dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur, la procédure d'inscription est identique.

✿ Tout désistement doit être formulé par écrit (courrier ou mail) au moins 15 jours avant le début de la formation.

✿ FORA se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre de participants est jugé insuffisant 15 jours avant son début. Le montant du stage sera alors intégralement remboursé mais les frais annexes (billets de train, hôtel) ne seront en aucun cas pris en charge.

✿ Chaque formation sera encadrée par un représentant de la FORA.

✿ Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sera proposée après chaque formation.

✿ Toutes nos formations sont accessibles. En cas de handicap nécessitant des adaptations, veuillez contacter Madame Amélie Malbec-Petitjean (cf.contacts FORA).

✿ Les frais de participation peuvent être pris en charge par le FIF-PL, (toutes les formations non agréées par cet organisme en sont exclues).

Renseignements sur www.fifpl.fr.

N° déclaration d'activité FORA: 83 63 04443 63

NOUVEAUTES

✿ *Les adhérents du SIORA bénéficieront d'une remise de 50 euros sur le coût de la formation indiqué sur le programme (exonération des frais de dossier), sous réserve d'être à jour de leur cotisation au moment de la formation.*

✿ Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel à l'Hôtel Holiday Inn à tarif préférentiel auprès de Marie Jaillet : marie.jaillet@hiclermont.com

✿ Un minimum de cinq stagiaires inscrits sous le format DPC à une formation est maintenant requis pour que la prise en charge par l'ANDPC soit possible

Pour comprendre comment déposer une demande de prise en charge DPC ou FIF-PL en moins de 3 minutes : cliquez sur le lien ci-dessous :



Le bilan et l'intervention orthophonique du jeune patient dans le cadre de la naissance prématurée et du handicap : la piste sensorielle

Isabelle BARBIER, Orthophoniste

Nombre de participants : 25 personnes

Public concerné :

- être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence



OBJECTIFS de la FORMATION

Permettre au praticien de :

- repérer, d'évaluer et de stimuler l'enfant en partenariat avec les parents afin de poursuivre ou de démarrer une prise en charge orthophonique efficace
- d'évaluer si les troubles sensoriels sont sous-jacents aux troubles de l'attention, du comportement, de la communication ou autre difficulté du patient suivi
- Déterminer les priorités et orienter vers un autre professionnel de soin si nécessaire.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Détailler le développement normal des entrées sensorielles chez l'enfant : la vue, l'audition, le toucher, l'olfaction, la proprioception et l'équilibre.
- ✓ Répertoire et évaluer ces troubles de façon à instaurer des stimulations adaptées à travers l'anamnèse et le bilan sensoriel
- ✓ Déterminer les axes de la prise en charge en établissant les priorités en lien avec les troubles présentés par l'enfant : le retard d'entrée dans les échanges communicatifs, la parole et le langage.
- ✓ Instaurer l'accompagnement des parents en proposant des protocoles et des adaptations à leur portée
- ✓ Etablir des partenariats avec d'autres professionnels (ergothérapeute/psychomotricien)
- ✓ Découvrir les outils à notre disposition (bilans, protocoles de désensibilisation, jeux et jouets).



MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES :

- Apports théoriques, historique, les processus neurologiques
- Mise en pratique de bilans et de protocoles de stimulation
- La pratique en groupe et en binôme des gestes de stimulation
- Vidéos illustrant des comportements de défense ou d'autostimulation
- Cas cliniques illustrés par des vidéos et études de cas



PROGRAMME

PREMIER JOUR

Matin : 9H00 – 12H30

- La période sensorielle et sensori-motrice : le développement de la sensorialité chez l'enfant : la vue, l'audition, le toucher, la proprioception, l'olfaction et l'équilibre (le système vestibulaire).
- L'impact sur le développement du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant
- L'impact sur la rééducation
- La prévalence de difficultés sensorielles chez les enfants tout-venants et sur les enfants porteurs d'un handicap (prématurité, maladies génétiques rares, TSA, polyhandicap, retard psychomoteur, retard intellectuel).
- Les recherches cliniques menées sur ce sujet sur
 - La piste génétique
 - La notion d'habituation
 - L'enfant qui ne s'habitue pas
- Atelier : notre sensorialité d'adulte
- Hyper ou hypo sensibilité ?
- Les sens dans le bon sens

PREMIER JOUR

Après-midi : 14H00 – 17H30

- L'impact de ces troubles sur l'enfant et le lien avec les troubles du langage fréquemment rencontrés par l'orthophoniste
- Le diagnostic différentiel et l'orientation vers l'ergothérapeute / le psychomotricien si besoin.
- Mise en pratique avec des vidéos : repérer les comportements ; déterminer quels sens sont touchés
- Mise en pratique avec des vidéos fournies par les participants et le formateur : cas cliniques

DEUXIEME JOUR

Matin : 9H00 – 12H30

- L'anamnèse : répertorier avec les parents quels sens sont touchés
- En déterminer les causes probables
- Le profil sensoriel de Winnie Dunn ; le questionnaire de Bogdashina ; la découverte d'un outil d'observation développé en CAMSP
- La nécessité d'une prise en charge adaptée
- L'importance du partenariat entre le professionnel et les parents
- Etablir le projet de prise en charge :
- Qui fait quoi ?
- Répartir les rôles
- Déterminer la fréquence des visites
- Déterminer les axes de la prise en charge

DEUXIEME JOUR

Après-midi : 14H00 – 17H30

- Stimuler ou désensibiliser : la pratique
- La situation duelle
- La situation de groupe
- Les entrées sensorielles à travailler :
 - La vue : s'assurer que l'enfant ne présente pas une atteinte de l'acuité visuelle ou des fonctions neuro-visuelles ; stimuler les fonctions visuelles nécessaires au développement de l'enfant.
 - L'audition : S'assurer que l'enfant ne présente pas une surdité et stimuler ou désensibiliser afin d'améliorer l'attention auditive, la mémoire auditive et la séquence auditive.
 - L'odorat : stimuler l'olfaction de l'enfant et adapter l'environnement du cabinet pour éviter une surcharge de stimuli
 - Le toucher : stimuler ou désensibiliser l'enfant aux stimuli tactiles, notamment au niveau oro-facial et des mains pour assurer le développement des mouvements nécessaires pour manger, pour parler et pour jouer.
 - La proprioception : adapter l'installation de l'enfant en séance et au domicile afin d'assurer un niveau d'éveil optimal pour l'apprentissage proposé
 - Le sens vestibulaire : adapter l'installation de l'enfant en séance et au domicile afin d'assurer un niveau d'éveil optimal pour l'apprentissage proposé
- Le protocole de stimulation ou de désensibilisation. Atelier de mise en pratique des protocoles décrits : quels protocoles pour les enfants vus sur la première journée ?



Dates : jeudi 19 & vendredi 20 janvier 2023



Horaires : 9H00 – 12H30 / 14H00 – 17H30



Lieu : Hôtel Holiday Inn- 59 BD François Mitterrand- 63000 CLERMONT- FERRAND



Tarif sous format FIF-PL : 350 €

Tarif sous format DPC : 532 €

**Formation susceptible d'être éligible au FIF-PL
Formation permettant de satisfaire à l'obligation de DPC, sous réserve d'acceptation par l'ANDPC.**